

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 5 février 2019, le conseil d'arrondissement a adopté l'ordonnance suivante :

ORDONNANCE N° OCA19-(C-4.1)-020

Cette ordonnance vise à autoriser l'installation d'une signalisation délimitant une zone de débarcadère à l'usage des personnes handicapées, face au 12157, avenue Fernand-Gauthier, immédiatement au sud de l'entrée charretière, district de Rivière-des-Prairies

PRENEZ AVIS QUE cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 12 février 2019.

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LL.M., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat